



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA 2FOPEN-JS SAISON 2016/2017

14 Mars 2018 à Parcay-Meslay

Présents :

- Comités départementaux présents : **17**
- Comités départementaux représentés : **37**
- Comités départements non représentés : **8**
- Ligues présentes ou représentées : **2**
- Ligues non représentées : **1**

ORDRE DU JOUR

Ordre du Jour :

1. Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président
2. Intervention du bureau de vote déjà élu
3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale de mars 2017
4. Présentation du rapport moral par le Président
5. Présentation du rapport d'activités par la Secrétaire Générale
6. Discussion
7. Vote du rapport moral et du rapport d'activités
8. Présentation du bilan financier par l'Expert-Comptable et le Trésorier
9. Discussion
10. Vote du bilan financier
11. Élection au Comité Directeur
12. Projets pour 2017-2018
13. Présentation et vote du budget prévisionnel 2018 avec vote sur le montant des licences saison sportive 2018-2019
14. Clôture de l'Assemblée Générale par le Président

INTERVENTION DU BUREAU DE VOTE

La commission électorale :

- Fait état des voix des présents ou représentés ;
- Propose le vote à main levée, accepté à l'unanimité.

Elle informe l'Assemblée générale que le quorum est atteint, représentant ainsi 92 % de votants.
L'unanimité des voix exprimées est donc de 9 094.

Total des Voix : 9 853
Voix présentes ou représentées : 9 094

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le président, Sylvain PIEDERRIERE,

- Remercie toutes les personnes présentes,
- Fait état des personnes excusées et représentées et déclare la séance ouverte.

APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - Saison 2015 / 2016

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15/03/2017 pour la saison 2015/2016 est soumis au vote.

VOTE SUR L'APPROBATION DU DERNIER PROCES VERBAL DE L'AG DU 15 MARS 2017

POUR : 9 094
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Le compte rendu de l'AG du 15 Mars 2017 est adopté à l'unanimité.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT, SYLVAIN PIEDERRIERE

Chers amis,

Premier rapport moral de la mandature. Première année d'exercice.

Le nouveau Comité directeur, élu il y a un an, a pris en main le « navire » que nous avait laissé le capitaine Drazek.

Nous avons repris la Fédération avec une bonne santé financière. Le « navire » était à flot.

La nouvelle équipe a souhaité dès le début de son mandat évoluer vers de nouvelles méthodes de travail :

- Mise en place de commissions avec un fonctionnement élu/salariée référente (commission communication et sécurité informatique – vie départementale – formations – manifestations et stages sportifs – séjours et voyages - surveillance des opérations électorale – médicale),
- Communication vers les comités adaptés aux moyens modernes sans oublier nos licenciés n'ayant pas accès aux technologies nouvelles,
- Utilisation du logiciel Héva avec encore plus d'efficacité,
- Investissement de toutes et tous les membres des instances dirigeantes (Bureau Fédéral, Comité Directeur),
- Aide accrue aux comités qui en font la demande (immatriculation tourisme, questions juridiques...)

Tout n'a pas été rose, des commissions ont parfaitement fonctionné et d'autres ont mis du temps à prendre leur vitesse de croisière. Certaines n'ont pas commencé leur travail.

Ce travail, en commission, doit permettre de répartir la charge de travail sur tous les membres. Il n'est plus possible que le fonctionnement de la fédération repose uniquement sur deux ou trois dirigeants.

Nous aurons très certainement à revoir notre calendrier de travail de manière à être plus efficace.

Les salariées sont les pièces maitresses de cette évolution.

C'est pourquoi je souhaite leur apporter tout mon soutien dans leur travail et saluer leurs compétences.

Leurs tâches consistent à faire vivre la Fédération aussi bien en terme administratif, comptable, culturel, loisirs et en conseils juridiques. Ce sont elles les interfaces entre les licenciés, les responsables bénévoles départementaux et les élus du comité directeur.

Merci à Christèle, Nadège, Isabelle et Sophie qui est arrivée parmi nous en décembre dernier.

Lors de cette première année d'exercice, nous avons tenté de renouer des liens avec le Ministère de l'Éducation Nationale. Roseline Saval-Lambert suit cette affaire depuis avril 2017.

Mais il faut bien le reconnaître, le temps ministériel n'est pas le même que le temps fédéral...

Nous avons bien sûr poursuivi notre collaboration avec le Ministère des Sports. Ce partenariat n'est pas sans contrainte.

Le temps et l'énergie passés à répondre aux exigences de ce ministère sont souvent disproportionnés par rapport à la subvention obtenue (18.000 € en 2017 contre 100.000 € en 2003).

Les critères sont souvent très compliqués à adapter à notre fédération :

- Lutte anti-dopage,
- Lutte contre l'homophobie,
- Service civique,
- Professionnalisation des bénévoles associatifs.

Nos partenaires institutionnels ont à nouveau répondu présents cette année.

Je veux parler de :

- La CASDEN. Plus de subventions sonnantes et trébuchantes mais une aide logistique. Ils nous ont fait profiter de leur réseau pour l'obtention d'éléments de communication,
- La MAIF,
- L'ESPER qui nous a permis d'être présents lors du salon de l'éducation,
- La MGEN. Concernant ce partenaire, nous allons devoir nous améliorer être encore plus performant dans nos échanges et dans nos façons de travailler.

Si j'ai un souhait à faire pour notre fédération c'est qu'elle passe de son statut de navire à celui de fusée.

Une fusée à trois étages :

- Le 3^{ème} étage où sont prises les décisions stratégiques (la fédération),
- Le 2^{ème} étage qui fait le lien entre la stratégie et le terrain (les Comités départementaux),
- Et enfin le 1^{er} étage les bénévoles qui animent la vie départementale avec les licenciés.

N'oublions pas que c'est ce premier étage qui nous propulse vers nos projets et nos ambitions.

Comme le disait Oscar Wilde, « il faut toujours viser la lune, car même en cas d'échec on atterrit dans les étoiles. »

Le Président, Sylvain PIEDERRIERE



RAPPORT D'ACTIVITÉS PAR LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE, Adèle PAGAN

1 – GÉNÉRALITÉS

LICENCES et CD :

- La progression des effectifs entreprise depuis 2006/2007, importante entre 2008 et 2012, a été stationnaire en 2016/2017 : 9853 licences réparties en 58,46 % Femmes et 41,54 % hommes dont 6341 retraités MGEN soit 64,36%
- La fédération compte 60 CD actifs et dont les plus importants sont ceux de Haute-Garonne et d'Indre et Loire.

LES INSTANCES NATIONALES :

Composition et Réunions statutaires année 2016/2017

1/ le Bureau Fédéral (10 membres) s'est réuni les 16 septembre 2016, 13 janvier et 12 mai 2017

2/ le Comité Directeur (22 membres) s'est réuni 3 fois 17 novembre 2016, 14 mars et 9 juin 2017

Par ailleurs, ces élus travaillent en commissions qui intègrent de façon permanente ou ponctuelle des licenciés non élus.

Déplacements des élus :

- Les réunions avec les partenaires (MGEN, CASDEN, MJS, ESPER, MAIF...) pour conventions, subventions, projets communs
- Les réunions avec les élus départementaux pour des problèmes ou des situations spécifiques, pour des interventions à des réunions ou aux AG de leur CD, pour des créations de nouveaux comités départementaux.
- Les réunions statutaires, et celles de travail au siège pour son fonctionnement, de préparation et d'organisation de manifestations, stages ou séjours fédéraux.
- Les participations à des salons et congrès comme les 3 jours au Salon de l'Éducation à Paris en novembre et 3 Jours au Congrès AGEEM à Albi en juillet.

L'EQUIPE ADMINISTRATIVE :

- Christèle DERRÉ (Responsable administrative et financière) en poste depuis le 15 février 2012
- Nadège SIROTE (Comptable et chargée de la communication) en poste depuis le 13 août 2012
- Isabelle CHOLLET (Chargée de développement de séjours sportifs et touristiques) en poste depuis mi-août 2016
- Sophie GOUTTE (Secrétaire administrative, votre référente pour toute problématiques liées aux licences) en poste depuis le 4 décembre 2017 pour 20h en remplacement de Nathalie Derouet partie pour un poste en CDI, et qui elle-même remplaçait Anne Porcher, contrat arrivé à son terme.

AIDES AUX DÉPARTEMENTS :

Plus de 90 000 € sont reversés aux départements (soit 20 % du budget fédéral) et se sont répartis comme suit : rétrocessions 57 000 €, Conventions Sport Entreprises (Golf et Tennis) et Sport Loisir 18 000 €, Aide à la création d'un comité départemental 500 €, Participation financière aux déplacements pour les Challenges et Championnat de France de Golf 3 800 €, aide financière pour participation à l'AG 6 000 €, formations gratuites pour nos licenciés 5 300 €.

Il y a d'autres aides non financières en direction des comités départementaux, mais impactant sur le budget fédéral : le contrat d'assurance MAIF collectivité dont bénéficient les comités départementaux (RC, locaux, dirigeants bénévoles...), la garantie financière et responsabilité civile professionnelle pour les séjours.

2/ RELATIONS EXTÉRIEURES :

a) Relation institutionnelle : MINISTÈRE DES SPORTS :

Dernière année concernée par la Convention pluriannuelle 2014-2017 dont les objectifs étaient :

1. Accroître la pratique sportive (indicateur : nombre de manifestations organisées concernant un public intergénérationnel)
2. Développer les compétences des ressources humaines de la fédération (indicateur : nombre de journées stagiaires bénévoles)
3. Développer la pratique des seniors dans une perspective de santé (indicateurs : nombre de licenciés seniors)

La subvention de 18 000€ a été renouvelée en 2017.

En rappel : le MJS n'apporte aucune aide pour le « sport entreprises », les « Championnats », les « Challenges », ces actions ne répondant pas aux directives nationales en cours.

A NOTER QUE nous sommes toujours en attente d'être reçus au MEN pour avoir une reconnaissance de ce qui devrait être notre organisme de tutelle. Nous savons que, pour favoriser la pratique physique et sportive des élèves, facteur de santé et de bien-être, l'éducation nationale développe des partenariats avec les acteurs du monde sportif : fédérations sportives scolaires, fédérations et clubs agréés par le ministère chargé des sports. Qu'en est-il pour notre fédération qui favorise la pratique physique et sportive du personnel de l'éducation nationale, qui est agréée par le MJS et reconnue d'utilité publique ?

b) Partenaires : MAIF, CASDEN, MGEN, ESPER, MAIF :

- **MAIF** : Subvention de 5 000 € reconduite
- **CASDEN** : La subvention financière qu'elle nous a attribuée depuis de nombreuses années a pris fin. Elle a pris la forme d'un partenariat permettant de nous développer (salle gratuite pour nos réunions à Paris, réseau de communication dans lycées et collèges, fournisseur pour objets publicitaires, impression offerte pour plaquettes ou autre...)
- **MGEN** : la subvention de 10 000 € intégrée dans la convention a été reconduite
- **ESPER (Économie Solidaire pour l'École de la République)** nous permet des échanges et des rencontres, peut nous faciliter l'accès aux institutions gouvernementales, nous fait bénéficier gracieusement de l'espace qu'il loue pour lui-même et les associations membres sur le Salon de l'Éducation.

c) Autres réseaux :

FFCO, COSMOS qui nous apportent des réponses en matière légale et juridique principalement, et l'UCPA

3/ FORMATIONS, STAGES, MANIFESTATIONS ET SÉJOURS

Les commissions ayant en charge ces dossiers se sont réunies à Paris le 14 septembre 2016

1) LES FORMATIONS

Formations « administratives » :

- **FORMATION « CHARGÉ DE VOYAGES ET SEJOURS SPORTIFS »** : 1 formation décentralisée dans le Gers a été demandée et assurée en octobre 2016. Les deux autres formations ont été organisées par la fédération à Paris en novembre 2016 et à Parçay-Meslay en mars 2017

- **FORMATION « RESPONSABLE FINANCIER ASSOCIATIF »** : organisée par la fédération à Paris en novembre 2016 et à Parçay-Meslay en mars 2017
- **FORMATION « DIRIGEANT DE COMITÉ, ROLE D'UN ÉLU »** : organisée par la fédération en mars 2017 à Parçay-Meslay

Formations « sportives » :

- **FORMATION ACCOMPAGNATEURS MONTAGNE / RANDONNEES PÉDESTRES** : n'a pas pu répondre à toutes les demandes suite à des problèmes de santé du formateur fédéral BE, aujourd'hui complètement opérationnel
- **RECYCLAGE SKI** n'a pas eu lieu. Le recyclage fédéral a eu lieu en novembre 2015 et il n'y a pas eu de sollicitations particulières. Il sera programmé pour la prochaine saison sportive

Pour info : il a été proposé une formation animateur Golf et Responsable APPN-Escalade = restées sans écho.

2) LES STAGES ET SÉJOURS SPORTIFS - Saison 2016-2017

Séjour organisé par la Fédération 2FOPEN-JS

- Ski à Longefoy-La Plagne du 18 au 25 février 2017 : 100 participants + 6 encadrants

Stages organisés par nos Comités départementaux

- Urdos – ski raquettes : du 12 au 18/02/2017 et du 19 au 25/02/2017 – 28 participants + 1 encadrant
- Châtel – ski alpin : du 11 au 18/02/2017 – 5 participants + 1 encadrant (organisation IDF)
- Vaugouard – golf : les 22 et 23/04/2017 – 14 participants + 1 encadrant (organisation 2FOPEN-JS 94)
- Navarino (Grèce) – golf : du 19 au 26/05/2017 – 33 participants + 1 encadrant (organisation Avogue)
- Dinard – golf : du 6 au 13/08/2017 – 5 participants + 1 encadrant (organisation 2FOPEN-JS 24)

3) LES MANIFESTATIONS FÉDÉRALES

- Challenges et championnats de golf en Vendée les 26 et 27 mai 2017 (WE Ascension) 84 joueurs + 3 encadrants

4) LES SÉJOURS

Fête des Lumières à Lyon du 9 au 11 décembre 2016 : 18 participants

Séjour randonnée à Marseille du 26 mars au 2 avril 2017 : 29 participants

Séjour Découverte de Marseille du 9 au 15 avril 2017 : 10 participants

4/ PARTENARIATS

- **GOLF O MAX** : 122 contre 193 en 2015. Pas de barème de revente. Libre choix aux CD
- **BLUE GREEN** : Conditions particulières pour nos licenciés dans plus de 50 golfs en France
- **WELCOME SPORT** : Réduction dans les Campanile, Kyriad et Kyriad prestige (Groupe Louvres Hôtel et non Accorhotels). Se rapprocher des salariées de la fédération pour l'obtention de cette réduction
- **VTF** : Partenariat pour séjours individuels et groupes
- **RENOUVEAU VACANCES** : Partenariat pour séjours individuels et groupes
- **LES VILLAGES CLUBS DU SOLEIL** : Partenariat pour séjours individuels et groupes

5/ En matière d'INFORMATION - COMMUNICATION :

VIA LE NET

- Newsletter fédérale
- Flyers fédérations
- Flyers Comités Départementaux (il suffit aux CD de se mettre en rapport avec Nadège Sirote pour avoir la maquette des activités du département à faire imprimer. Possibilité d'avoir les coordonnées de l'imprimeur avec lequel travaille la fédération à tarifs négociés ou les faire imprimer sur place. Ces mêmes flyers sont mis sur le site pour chaque département concerné)
- Site (riche en informations, outils, documents...)
- Intranet pour la gestion des licences. Lire les infos actualisées en préambule de votre saisie
- Facebook. Merci de manifester votre passage par des commentaires ou simplement le « pouce » de satisfaction.

6/ Points de discussion

- Après débat, l'AG ne souhaite pas donner suite à la demande du CD67 de geler le montant des licences temporaires
- Concernant le certificat médical à exiger à la prise de licence, il a été rappelé l'information importante envoyée à tous les comités départementaux à la présente année scolaire en date du 1^{er} septembre 2017. Ce sujet doit toutefois faire l'objet d'un point à l'ordre du jour du prochain comité directeur
- Le comité départemental de la Nièvre a demandé si l'organisation de Challenges sports co était envisagée. La fédération ayant dû les annuler après les avoir organisés à 2 reprises, il lui est proposé de le mettre en rapport avec les comités départementaux intéressés par cette manifestation pour une concertation et une proposition
- Le responsable de la section Montagne du CD65, formateur fédéral en Accompagnateur randonnée, a émis l'idée d'une manifestation emblématique fédérale de plusieurs jours sur le thème de la randonnée. Il a été proposé par ailleurs le lancement d'une journée sur ce thème qui serait organisée par les comités départementaux. La question sera étudiée en commission.

VOTES DU RAPPORT MORAL ET DU RAPPORT D'ACTIVITÉS

POUR : 9 094
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Le rapport moral et le rapport d'activités sont adoptés à l'unanimité.

BILAN FINANCIER 2017 PAR LE TRÉSORIER, Pierre JALADE

Point financier présenté par Pierre Jalade, Trésorier, assisté de Madame Elodie PAGANI, représentant notre expert-comptable (cabinet IN EXTENSO).

La consolidation poursuivie lors de cet exercice a porté ses fruits comme le montre le résultat de l'exercice 2017 qui est positif avec un montant de **17 535,74 €**.

Avec ce résultat, les fonds associatifs de notre fédération sont désormais de **185 681,31 €** (contre 168 145,57 € au 31.12.2016). Pour rappel, ces fonds associatifs doivent être à la hauteur d'une année de salaires chargés. Ils sont le reflet de la bonne santé de notre fédération ainsi que l'instrument de notre indépendance par rapport aux organismes nous subventionnant.

Malgré ce résultat positif, cette année encore nous vous soumettrons au vote une hausse de la licence.

La subvention 2017 du MJS (18 000 €) est restée identique à celle perçue lors de l'exercice 2016 (18 000 €).

Madame Elodie PAGANI a précisé que les efforts engagés portent leurs fruits et que la santé financière de notre Fédération était en phase avec les objectifs qu'elle s'était fixée.

Résultat de l'exercice 2017 : + 17 535,74 €

VOTE BILAN FINANCIER 2017

POUR : 9 094
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Le bilan financier 2017 est adopté à l'unanimité.

CANDIDATURE AU COMITÉ DIRECTEUR

Monsieur Pierre TIPREZ ayant démissionné du Comité Directeur, deux postes étaient vacants. Après un appel à candidatures, Monsieur François Lambert a été le seul candidat à postuler. Sa candidature a été mise au vote. Le deuxième poste restant de préférence pour une candidate afin de respecter le quota imposé par le MJS

VOTE SUR LA CANDIDATURE de M. LAMBERT FRANCOIS AU COMITE DIRECTEUR

POUR : 9 094
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Monsieur François Lambert est élu à l'unanimité, membre du Comité Directeur.

AFFILIATIONS ET LICENCES SAISON SPORTIVE 2018/2019

Une nouvelle tarification des affiliations et licences sera mise en place pour la saison sportive 2018-2019 avec **majoration de 1 € pour toutes les catégories de licences.**

Aucune modification des tarifs des affiliations des Comités Départementaux à la fédération. Cette majoration de 1 € par type de licence est mise au vote.

Par ailleurs, les rétrocessions 2018-2019 seront majorées de 1 € pour toute licence « Fonction publique », « Partenaires », « Agréé familial », « Associé » et « Membre d'une section MGEN ».

VOTE SUR LA TARIFICATION DES LICENCES 2018-2019 : avec augmentation de 1 € / licence

POUR : 8 168
CONTRE : 413
ABSTENTION : 513

La tarification des licences 2018-2019 est adoptée.

Il est rappelé aux Comités Départementaux que les licences de la saison sportive 2018/2019, seront toutes dématérialisées (envoi par mail à chaque licencié).

Aussi, après avoir consulté leurs sections, les Comités Départementaux devront se manifester par mail secretariat@2fopen.com **jusqu'au 30 juin 2018** pour toute demande de licence papier en précisant le nombre approximatif pour que commande soit faite auprès de l'imprimeur et les coordonnées du destinataire à qui elles seront envoyées après les saisies.

PROJETS DE L'ANNEE EN COURS 2017/2018

- Magie de Noël en Alsace du 4 au 8 décembre 2017
- Ski à Longefoy-La Plagne du 10-17 février et du 3 au 10 mars 2018
- A venir :
- Séjour Randonnées à Ile d'Yeu 9 au 14 avril 2018
- Challenges et championnat national de golf les 19 et 20 mai 2018 en Dordogne
- 4^{ème} WE Féminin du 15 au 17 juin 2018 sur le littoral

Nous vous demandons de bien vouloir communiquer au mieux auprès de vos licenciés les manifestations, formations, séjours proposés, les renseignements sont également sur notre site internet **2fopen.com**.

Les comités départementaux proposent aussi des stages et séjours :

- Séjour Neige du 18 au 24 février 2018 à Urdos (65) proposé par le CD Hautes-Pyrénées
- Séjour Raquettes et Ski de fond du 25 février au 03 mars 2018 à Urdos (65) proposé par le CD Hautes-Pyrénées
- Séjour Ski du 24 février au 03 mars 2018 à Châtel proposé par la Ligue IDF
- WE sportif Ligue Midi-Pyrénées à Luchon 2 et 3 juin 2018
- Tour pédestre du Mont Blanc 11 au 18 juillet 2018

Projet en construction :

- Randonnée en pays cathares

Formations : Rôle d'un élu et fonctionnement institutionnel d'un CD, Responsable Financier, Chargé de Voyages et Séjours, Accompagnateur de randonnées pédestres, Encadrant Ski, Développeur activité Golf, Marche Nordique

BUDGET PRÉVISIONNEL 2018

Présenté par Nadège SIROTE, Comptable salariée, et commenté par Pierre JALADE, Trésorier, qui met l'accent sur le fait que les subventions sont plus que jamais aléatoires, et nous devons nous développer tant au niveau des activités que du nombre de licenciés pour arriver à une autonomie financière.

Lors de l'établissement du budget prévisionnel 2018 nous envisageons une très faible augmentation du nombre de licenciés.

Charges :

Il n'y a plus de possibilité d'emploi en postes aidés, aussi le chiffrage est calculé sur une base de 3 postes à 35h/s et un poste à 20h/s.

Produits :

En ce qui concerne les partenaires, la CASDEN ne nous subventionne plus depuis 2017, la MAIF et la MGEN devraient renouveler leurs aides pour les mêmes montants également (ce poste reste cependant fragile).

Depuis plusieurs années, la subvention liée à notre convention d'objectif ministérielle étant en baisse constante, nous espérons qu'elle soit maintenue à 18 000 € pour la troisième année en 2018.

VOTE BUDGET PRÉVISIONNEL 2018

POUR : 9 094

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

Le budget prévisionnel 2018 est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale étant épuisé, Sylvain PIEDERRIERE remercie toutes les personnes présentes, se félicite de la bonne tenue de cette Assemblée Générale avec une appréciation particulière quant à la richesse des échanges.

La séance est levée à 13 h.

Le Président,



Sylvain PIEDERRIERE

La Secrétaire Générale,



Adèle PAGAN